BTP CFA GRAND EST
Association régionale des CFA du BTP du Grand Est

HABILITATION ÉLECTRIQUE BS/BE MANŒUVRE

FORMATION INITIALE

btpcfa-grandest.fr

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Prévention :
Articles L4111-1 à L4154-4
du Code du Travail
Risque électrique :
Articles R4544-1 à R4544-11
du Code du Travail
Opérations électriques :
Norme NF C18-510

OBJECTIF

À l'issue de la formation, le stagiaire devra être capable de :
- connaître les dangers de l'électricité
- analyser le risque électrique
- intégrer la prévention dans l'organisation du travail
- mettre en oeuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur
- connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

PROGRAMME

MODULE « TRONC COMMUN N° 1 »

• **Distinguer** les grandeurs électriques, telles que courant alternatif et continu, intensité, tension, résistance, puissance...
• **Enoncer** les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures…).
• **Donner** les noms et les limites des différents domaines de tension.
- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.
• **Citer** les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Identifier les limites et les zones d'environnement.
• **Décrire** le principe d'une habilitation.
• **Donner** la définition des symboles d'habilitation.
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.
• **Lister** les prescriptions associées aux zones de travail.
• **Citer** les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole…).
- Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés.
• **Enoncer** les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- S'assurer de la bonne mise en oeuvre de son matériel et de ses outils.
• **Décrire** la conduite à tenir en cas d'accident corporel.
• **Décrire** la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

MODULE « BS - INTERVENTION BT DE REMPLACEMENT ET DE RACCORDEMENT »

• **Citer** les limites de l'habilitation BS (autorisation et interdits, etc.)
• **Nommer** les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique
- Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires
- Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique
- Rendre compte de son activité
• **Enoncer** les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT
- Reconnaitre les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement
• **Citer** les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Si nécessaire identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés
• **Décrire** les séquences de la mise en sécurité d'un circuit
- Réaliser la mise hors tension pour son propre compte (pré-identification, séparation, condamnation)
- Effectuer la vérification d'absence de tension
- Réaliser la remise sous tension
• **Lister** les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT
- Délimiter et signaler la zone d'intervention BT
- Respecter les règles et les instructions de sécurité
• **Lister** et connaitre le contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.)
• **Enoncer** la procédure de remplacement
- Préparer, organiser et mettre en oeuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de remplacement d'un fusible, d'une lampe ou d'un accessoire
• **Enoncer** la procédure de raccordement
- Préparer, organiser et mettre en oeuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de raccordement hors tension
- Analyser les risques préalablement à chaque situation de travail
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

BTP CFA Grand Est • ZAC du Breuil • 1 rue Nicolas Pierson
54701 Pont-à-Mousson cedex • SIRET : 783 347 024 00102 • CODE APE : 8532Z
Organisme de formation dont la déclaration d'activité est enregistré sous le numéro 41 54 00420 54 auprès du Préfet de Région Lorraine
Retrouvez toutes nos formations sur www.btpcfa-grandest.fr

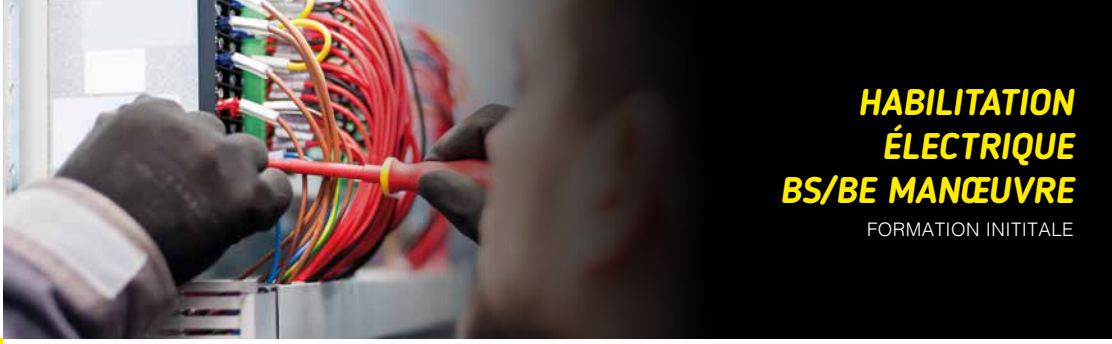

HABILITATION ÉLECTRIQUE BS/BE MANŒUVRE

FORMATION INITITALE

PROGRAMME suite

MODULE « BE MANOEUVRE - MANOEUVRES EN BASSE TENSION »

• **Reconnaître** les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement.
- Identifier les matériels électriques objet des manoeuvres.

• **Citer** les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.

• **Citer** les limites de l'habilitation BE Manoeuvre (autorisation et interdits, etc.).
- Réaliser des manoeuvres dans les domaines de tension BT et TBT.

• **Nommer** les informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique ou au chargé de consignation.
- Identifier le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation et échanger les informations nécessaires.
- Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation.
- Rendre compte de son activité.

• **Enoncer** les instructions de sécurité spécifiques aux manoeuvres.
- Respecter et faire respecter les instructions de sécurité.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

• Questionnaire avec questions fondamentales définies par la norme.
• Exercice pratique avec critères d'acceptation définis par la norme.

Cette évaluation, réalisée en fin de formation dans les conditions définies par la NF C 18-510, permet à l'employeur d'habiliter ou non l'opérateur.

BTP CFA Grand Est • ZAC du Breuil • 1 rue Nicolas Pierson
54701 Pont-à-Mousson cedex • SIRET : 783 347 024 00102 • CODE APE : 8532Z
Organisme de formation dont la déclaration d'activité est enregistré sous le numéro 41 54 00420 54 auprès du Préfet de Région Lorraine
Retrouvez toutes nos formations sur www.btpcfa-grandest.fr

BTP CFA GRAND EST
Association régionale des CFA du BTP du Grand Est

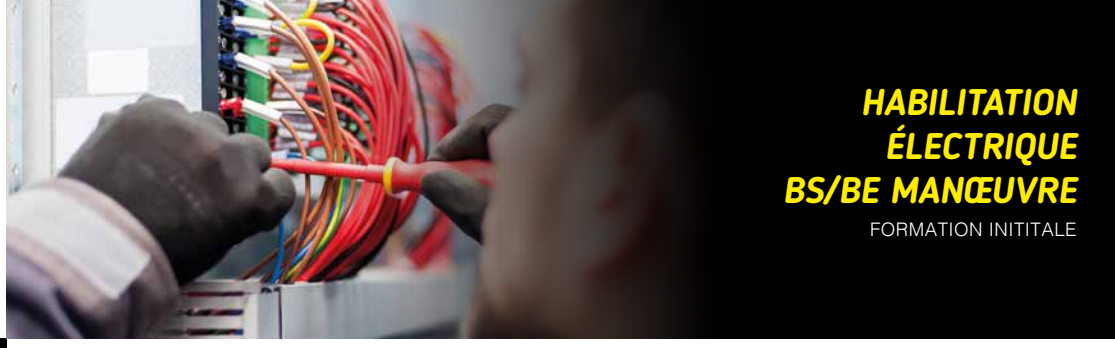

HABILITATION ÉLECTRIQUE BS/BE MANŒUVRE

FORMATION INITITALE

LIEUX DE LA FORMATION

Restauration	Hébergement	
OUI	OUI	**BTP CFA Ardennes** 134, Grande Rue 08430 Poix-Terron Contact : **Emilie BILLEY** emilie.billey@btpcfa-grandest.fr **06 33 57 59 77**
OUI	OUI	**BTP CFA Aube** 34, rue Danton 10150 Pont-Sainte-Marie Contact : **Delphine JARDIN** delphine.jardin@btpcfa-grandest.fr **06 47 03 79 02**
OUI	OUI	**BTP CFA Marne** 31, avenue Hoche 51100 Reims Contact : **Emilie MARY** emilie.mary@btpcfa-grandest.fr **06 07 56 31 49**
OUI	OUI	**BTP CFA Haute-Marne** 3, rue Albert Camus 52000 Chaumont Contact : **Agnès JULIEN** agnes.julien@btpcfa-grandest.fr **06 37 07 29 01**
OUI	OUI	**BTP CFA Meurthe-et-Moselle et Meuse** 1, rue Nicolas Pierson ZAC du Breuil 54700 Pont-à-Mousson Contact : **Niels HUCHIN** niels.huchin@btpcfa-grandest.fr **07 72 50 19 61**
OUI	OUI	**BTP CFA Vosges** 30, rue de la Gare 88380 Arches Contact : **Bruno EVE** bruno.eve@btpcfa-grandest.fr **06 51 51 64 56**

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP
Une étude particulière peut être mise en place.
Pour cela, contacter le Référent handicap du lieu de formation.

Mise à jour le 22/08/2025

MODALITÉS DE LA FORMATION

PUBLIC

Personne chargée d'assurer des interventions en très basse tension ou basse tension.
Les interventions élémentaires sont des opérations simples, consistant uniquement : au remplacement de fusible, de lampe, d'accessoire d'appareil d'éclairage, de prise de courant, d'interrupteur, au raccordement d'un matériel électrique sur un circuit en attente, et au réarmement d'un dispositif de protection.

DURÉE
14 heures

DATES
nous consulter

TARIF
nous consulter

POSITIONNEMENT
☐ Obligatoire
☒ Non nécessaire

FORMATEUR
Formateur certifié par l'INRS pour la norme NF C 18-510

TYPE DE COURS
Présentiel + Collectif

PRÉREQUIS

- Aucun prérequis
- Être capable de comprendre les instructions de sécurité

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Salle, tables et chaises
- Ordinateur / Vidéoprojecteur
- Mur clair pour projection
- Tableau papier ou tableau effaçable
- Local électrique
- Armoire à l'intérieur du local contenant des pièces nues sous tension en basse tension
- Lampe, fusible, prise à remplacer, matériel à raccorder, dispositif à réarmer
- Équipements de protection (exemples : tapis, balisage…)
- Outillages, matériels électroportatifs, dont VAT
- Équipements de protection individuels

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Diaporamas et études de cas
- Mises en situation
- Questions-Réponses
- Partage d'expérience

Un livret est remis à chaque stagiaire :
- "Préparation à l'habilitation électrique - Personnel non électricien" (Edition EDISER®)
- ou "Habilitation électrique - Opérations d'ordre non électrique" (Edition DIAXENS®)

DISPOSITIFS DE SUIVI ET ÉVALUATION

- Feuille d'émargement par demi-journée
- Attestation de formation

Si réussite à l'évaluation, remise d'une carte d'habilitation électrique individuelle.

DURÉE DE VALIDITÉ

- Recyclage recommandé tous les 3 ans

BTP CFA Grand Est • ZAC du Breuil • 1 rue Nicolas Pierson
54701 Pont-à-Mousson cedex • SIRET : 783 347 024 00102 • CODE APE : 8532Z
Organisme de formation dont la déclaration d'activité est enregistré sous le numéro 41 54 00420 54 auprès du Préfet de Région Lorraine
Retrouvez toutes nos formations sur www.btpcfa-grandest.fr